



# Assemblée générale du 27 juin 2021

## Procès-verbal

### 1. Accueil, liste des présences

Le Président de l'Assemblée, **Eric Bornand**, souhaite la bienvenue aux 21 membres et autorités présents, notamment M. et Mme Mühlethaler, Mme Duchemin, Olivier Pasche, Sylvette Jomini, Mariette Cottier. M. et Mme Pinget, Pierre-Alain Geiser, Madame Pierre-André Aeby, Didier Chevalley et Marie-Antoinette Chevalley, Yves de Günten, ainsi que les membres du Comité présents Pierre-Alain Aeby, Marcelline Brun, Léonore Miauton et Rado Rakotoarivelo.

Il prie d'excuser Mesdames Margrit Wyssler et Maryse Innis, Monsieur et Madame Philippe et Michelle De Micheli, ainsi que les communes de Puidoux et de Chexbres qui se sont excusés.

### 2. Nouvelles du centre paroissial

#### a) *État des locations et conséquences du confinement*

Malgré les effets liés à la pandémie, la situation est meilleure qu'escomptée. En effet, les locations de longue durée ont pu être maintenues et la diminution des locations ponctuelles a entraîné une baisse des frais durant la période passée.

Le taux d'occupation du centre reste toutefois très bas et le Président encourage les membres à faire de la publicité pour stimuler les locations du centre paroissial. Il profite de l'occasion pour remercier l'intendante, Paola Moro, pour son précieux travail.

#### b) *Derniers travaux effectués*

Grâce au travail de René Mühletahler et Sylvain Demierre, l'armoire au rez supérieur a été aménagée afin de permettre le rangement de l'écran TV ; cela a nécessité plus d'une semaine de travail, un grand merci à eux !

Récemment, des actes de vandalisme sur la porte d'entrée vitrée ont été à déplorer. Un trop petit écoulement pour l'eau de la gouttière au sud a été découvert et devra être corrigé.

### 3. Comptes 2019

Le caissier, **Rado Rakotoarivelo**, précise d'emblée que les comptes sont bénéficiaires, mais qu'ils ne pourront pas être adoptés durant la présente assemblée du fait d'une correction d'affectation de compte qui a été décelée la veille. Il s'excuse auprès de l'assemblée pour cette erreur et pour le désagrément occasionné.

L'affectation de l'amortissement du prêt au compte du bilan a dû être corrigée et la commission de vérification des comptes n'a pas pu vérifier les comptes à la suite de cette modification. De cette modification d'affectation résulte un bénéfice supérieur à celui prévu.

# Association du Centre paroissial de Chexbres

## a) *Présentation des comptes*

Le caissier présente en détail les comptes 2019 corrigés. Le résultat prévoit un bénéfice CHF 4 446.10 après correction.

## b) *Rapport de la commission de vérification des comptes*

## c) *Approbation du rapport et des comptes*

**Olivier Pasche**, vérificateur des comptes, prend la parole pour indiquer que la commission de vérification des comptes procédera à une vérification de la version corrigée des comptes 2019 et que, de ce fait, aucun rapport ne peut être lu ou présenté durant cette assemblée.

Le Comité précise que les comptes 2019 feront l'objet d'une assemblée extraordinaire dans le courant de l'automne 2021.

## 4. **Comptes 2020**

Le caissier indique que les comptes 2020 sont également affectés par la correction d'affectation au bilan de l'amortissement du prêt et ne pourront être ni présentés ni adoptés lors de la présente assemblée.

Les comptes 2020 feront également l'objet d'une assemblée extraordinaire dans le courant de l'automne 2021.

## 5. **Budget 2020**

### a) *Présentation*

### b) *Approbation*

L'Assemblée ne souhaite pas la présentation du budget 2020, ni celle du budget 2021. Elle demande toutefois que le budget 2022 soit présenté lors de la prochaine Assemblée.

## 6. **Nomination des vérificateurs pour les comptes 2021**

Chaque vérificateur des comptes est nommé pour deux périodes.

Olivier Pasche continue pour la période 2021-2022. Pierre-Alain Geiser se propose comme second vérificateur ; il est nommé par acclamation.

## 7. **Propositions individuelles et divers (à communiquer par avance au président)**

Le Président n'a reçu aucune proposition.

Il rappelle la date du 22 août prochain lors de laquelle les membres sont conviés à un apéritif et lors duquel le Comité souhaite présenter le projet du sas d'entrée.

Le Président remercie l'Assemblée et clôt la réunion à 12h15.

***Assemblée du centre paroissial de Chexbres***

*Le Président*

*Pour le procès-verbal*

Association du Centre paroissial de Chexbres

*Eric Bornand*

*Marcelline Brun*